

LA
Presse catholique

BOULEVARD ET REMPART
DE TOUTES LES ŒUVRES



L'ŒUVRE DES TRACTS

MONTRÉAL



Nos Martyrs Canadiens

PAR

Le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Rome vient de proclamer Bienheureux huit de nos premiers martyrs. Ce sont nos protecteurs. Il faut les vénérer, les invoquer et pour cela connaître leurs vies. Cette courte brochure en trace les principales phases. Elle y ajoute de nombreuses illustrations qui font revivre leurs traits et les scènes héroïques de leur martyre. C'est la brochure idéale que devrait avoir chaque foyer, car son prix modique la met à la portée de toutes les bourses.

PNX: 10 sous l'unité; \$1.00 la douzaine; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille.

EN VENTE

A L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux,
Montréal, et à la VILLA MANRÈSE, 80, Chemin
Sainte-Foy, Québec.

Nihil obstat:

Chs-E. GAGNÉ, ptre, chan.

Québec, 21 septembre 1925

Censeur

Imprimatur:

J.-Omer CLOUTIER

Québec, 21 septembre 1925

Vicaire général

HN
31
039
V.176
1925

La Presse catholique¹



L'ÉGLISE catholique jouit en notre province de Québec d'une somme de libertés que plus d'un pays peut lui envier. Grâce à la bonne entente des deux pouvoirs spirituel et temporel, l'Église peut vivre sa vie propre et se développer sans entraves. Les nominations aux évêchés, aux cures et autres positions ecclésiastiques se font sans aucune ingérence de l'État. Les institutions ecclésiastiques ou religieuses peuvent recevoir la personnalité civile sans être soumises à des formalités tracassières, et acquérir des biens temporels aussi facilement que les institutions profanes. L'Église a la haute main sur l'instruction publique à tous ses degrés; elle contrôle la plupart des œuvres de bienfaisance. Notre sol est couvert d'une multitude d'œuvres de tout genre, nées du souffle puissant de l'Église, soumises à son influence, recevant d'elle le mot d'ordre: universités, séminaires, collèges, couvents, académies, écoles, patronages, orphelinats, hôpitaux, hospices, asiles, jardins de l'enfance, crèches, etc., etc.

Combien de temps durera l'état actuel des choses? Pouvons-nous espérer que l'Église jouisse toujours en paix de sa liberté? Les persécutions qui en veulent à sa vie en d'autres pays finiront-elles par l'atteindre en notre si catholique province? Écoutez un de nos penseurs les plus profonds, écrivain distingué autant que théologien renommé, Mgr Paquet:

« On a dit et on répète encore que la religion, chez nous, n'est pas attaquée, qu'il n'y a donc pas lieu de s'armer et de s'organiser pour la défense. Les attaques directes, je l'avoue, sont rares, du moins dans notre province. On n'y enfonce point à coups de bélier les portes de la cité. Mais le flot qui, çà et là, mine sourdement les fondations et les remparts n'offre-t-il pas de réels dangers? »²

1. Ce travail a été lu à la *Journée diocésaine* de Québec, le 23 octobre 1924.

2. *Études et appréciations. Thèmes sociaux*, p. 130.

Le danger maçonnique

Ainsi donc d'après notre éminent publiciste, il y a dans notre pays, dans notre province, des influences secrètes qui s'efforcent de « miner sourdement les fondations et les remparts de la cité » du bien. Personne assurément n'a oublié les révélations retentissantes qui, en 1910, ont mis en si mauvaise posture un certain nombre de francs-maçons canadiens-français. Cet éclair fulgurant a fait rentrer sous terre les adeptes de la loge l'Émancipation. Mais l'activité maçonnique, un moment décontenancée par ce jet imprévu d'une trop vive lumière, s'est vite ressaisie et continue encore dans l'ombre ses machinations contre l'Église, machinations dont le mystère perce de temps à autre au grand jour malgré la prudence des Frères Trois-Points, malgré la loi du silence qui les astreint.

D'après les dernières statistiques il y a dans notre province de Québec 74 loges maçonniques, soit 7.27 pour cent du nombre total du Canada. A ces loges sont affiliés 10,040 frères, soit 8.49 pour cent du nombre total des maçons canadiens. Mais pendant que dans l'ensemble des autres provinces, chaque loge compte en moyenne 115 membres, dans notre province la moyenne atteint 136. La ferveur maçonnique est donc plus grande dans les loges de notre province.

Tactique diabolique

Or, ne l'oublions pas, la franc-maçonnerie, c'est l'église de Satan dressée en face de l'Église de Dieu et toujours en guerre contre elle. Dans cette lutte incessante contre l'Église du Christ, toutes les armes sont mises à profit, tous les moyens sont employés tour à tour suivant l'état des esprits, la diversité des circonstances, le degré de perversion de l'opinion publique: hypocrisie, mensonge, promesses doucereuses, menaces, violence même. L'église de Satan s'efforce d'occuper toutes les positions stratégiques qui lui permettront de combattre efficacement l'Église du Christ. C'est dire qu'elle donne une attention particulière à la presse, par laquelle elle peut chloroformer, pervertir l'opinion publique, aux assemblées délibérantes où peuvent se forger des chaînes pour l'Église: conseils municipaux,

assemblées législatives. En dehors de son sein elle sait avec une habileté vraiment remarquable trouver soit des coopérateurs dévoués dans des hommes qui n'ont plus de catholique que le nom, soit des complices inconscients dans des catholiques bien intentionnés, mais trop peu défiants ou pas assez dociles aux directions de l'Église.

Qu'arrivera-t-il donc un jour si, maîtres absolus de la presse, les ennemis de l'Église peuvent introduire au sein de notre législature un groupe d'hommes animés de leur esprit? Les quelques principes faux glissés furtivement dans nos lois seront exhumés de la poussière des statuts et donneront alors leur plein rendement malgré les bonnes intentions de nos gouvernants actuels. Lambeau par lambeau, les libertés de l'Église disparaîtront, ses droits seront foulés aux pieds. L'enseignement tombera au pouvoir d'un ministre de l'Instruction publique et nous aurons comme en France l'enseignement gratuite (qui coûte quatre ou cinq fois plus cher que l'autre), obligatoire, puis enfin laïque, c'est-à-dire sans Dieu. Toutes ces œuvres dont nous sommes si fiers, nos séminaires, nos collèges, nos hôpitaux, tout cela peut en un tour de main être sécularisé, désaffecté, c'est-à-dire volé à l'Église pour devenir caserne, salle de danse ou théâtre. Cela s'est vu ailleurs; l'histoire se répétera ici, n'en doutons pas, car les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Sentinelles vigilantes

L'histoire se répétera, si nous sommes négligents, insouciant, si nous manquons de vigilance et de prévoyance. Elle ne se répétera pas si nous savons éviter les errements de nos frères de France, si nous voulons sérieusement nous organiser pour la lutte. Près de notre Mère la sainte Église, autour de ses droits imprescriptibles et des œuvres qui sont l'expression de sa vie, il faut placer des sentinelles vigilantes, capables de voir au loin le danger, fidèles à le signaler, courageuses pour repousser toutes les attaques. Ces sentinelles, ce sont les hommes d'une doctrine éprouvée, à formation théologique solide et profonde; ce sont les écrivains catholiques qui, le regard fixé sur Rome, foyer visible de toute vérité, sont prêts à mettre leur plume au service de l'Église,

prêts à pourchasser les erreurs, à démolir les sophismes, à dissiper les préjugés, à faire œuvre de lumière et de vérité.

Faire œuvre de lumière et de vérité: voilà une nécessité de tous les jours. La lutte de demain, la lutte qui peut mettre en péril toutes les œuvres catholiques est une lutte avant tout intellectuelle où les idées viennent en conflit avec les idées avant de se traduire par des faits ou des textes de loi. « Or, dit Mgr Paquet, rien n'égale la souveraineté de l'idée. Image du Verbe créateur, verbe elle-même de l'esprit humain, elle fait et défait les trônes; elle donne les empires, les meut et les gouverne. C'est un soleil qui rayonne, une influence qui s'exerce, une autorité qui commande. »¹

Propagande de l'idée

Puisque telle est la puissance de l'idée, il faut donc la propager de toute manière et sans se lasser jamais. Que les écrivains catholiques, dans la pensée qu'ils exercent un véritable sacerdoce ou au moins un apostolat, prennent pour eux-mêmes la parole que l'apôtre saint Paul écrivait à son fidèle disciple Timothée: « Prêche la parole, insiste à temps et à contretemps, reprends, supplie, menace en toute patience et toujours en instruisant. »²

Suivant le programme très sage tracé par notre vénéré Cardinal à la presse catholique et approuvé par le Souverain Pontife Pie X, les écrivains catholiques « défendront la loi catholique et la soutiendront dans toutes ses manifestations, qu'il s'agisse, soit de former les esprits à la doctrine du Christ, soit d'orienter les volontés vers les grandes actions, soit enfin d'engager les fidèles à suivre les directions de l'Église ». ³

Puissance du journal

Si les bonnes idées, si les principes catholiques sont ainsi semés à profusion, les convictions s'établiront solidement dans les esprits, l'opinion publique sera fortement éclairée, toujours tenue en éveil et prête à l'action si les circonstances

1. *Discours et appréciations*, p. 43.

2. II TIM., IV, 2.

3. Bref du 27 mai 1907.

l'exigent. Adviene une législation oublieuse des principes chrétiens, opposée aux droits de l'Église, capable de mettre en péril les œuvres catholiques, aussitôt le mot d'ordre est donné dans la presse catholique. Un vaste système de pétitionnement s'organise, les protestations surgissent de toutes parts. Ces expressions de l'opinion publique sont envoyées aux députés de chaque comté, aux ministres. Quel gouvernement osera passer outre devant une telle levée de boucliers? Pour les hommes politiques, la crainte de l'électeur est souvent le commencement de la sagesse.

Une victoire de ce genre ne saurait s'improviser. Elle suppose une longue préparation des esprits par les œuvres de presse sous toutes leurs formes: livres, brochures, plaquettes, tracts, feuilles volantes, revues. Elle suppose surtout l'action persévérante du journal quotidien. Le journal quotidien: voilà l'arme défensive et offensive de premier ordre; voilà l'œuvre des œuvres, celle qui suscite, soutient, défend, fait vivre toutes les autres. Ne croyons donc pas avoir rempli tout notre devoir social, notre devoir de bon catholique, si nous laissons végéter ou disparaître la presse catholique, le journal quotidien.

Expérience de la France

Nous pouvons en appeler au témoignage de l'expérience faite en France.

Le mois de novembre approche: c'est le mois des morts. Depuis 1915, grâce à une concession du regretté pontife Benoît XV, tous les prêtres du monde entier peuvent maintenant dire trois messes le jour des morts, l'une aux intentions du célébrant, une deuxième pour tous les défunts et la dernière aux intentions du Souverain Pontife. Ces intentions, le Pape les a déclarées d'une manière non équivoque: c'est pour compenser les spoliations sacrilèges qui ont atteint les morts jusque dans l'autre monde. Il existait en effet des fondations pieuses destinées au soulagement des défunts. Des catholiques avaient, par donation entrevifs ou par testament, fondé des messes pour le repos de leur âme, pour le soulagement des âmes de leurs proches.

Vous savez comment en France, en vertu de l'inique loi de séparation, ces fondations ont été confisquées par le gouvernement, au mépris des droits sacrés de l'Église, de la propriété privée et du repos même des morts. Et ce n'est là qu'un aspect de cette loi de séparation. Là ne s'est pas bornée la spoliation: elle a atteint les caisses de retraite pour les prêtres invalides, les évêchés, les grands et les petits séminaires, les églises et les presbytères, en un mot la plupart des biens temporels de l'Église de France. Cette iniquité avait été précédée, quelques années auparavant, de la loi des Associations qui dépouillait les congrégations religieuses. Le fameux milliard des congrégations avait pendant de longues années excité l'appétit de la meute anticléricale.

Pourquoi tant de ruines ont-elles été accumulées sur le sol si catholique de la France? Comment une si gigantesque spoliation a-t-elle été possible? Comment tant d'œuvres édifiées par la piété, la générosité des catholiques français et au prix de mille sacrifices ont-elles pu tomber au pouvoir de l'ennemi? *C'est qu'elles n'étaient pas suffisamment défendues. C'est que l'opinion publique, travaillée par la presse anticléricale et maçonnique, n'était pas suffisamment éclairée, ébranlée par la presse catholique.*

Quelques témoignages

Nous avons là-dessus le témoignage des catholiques français eux-mêmes. L'abbé Bordron disait: « Ils n'ont pas compris, les catholiques français, l'importance du journal, Ils ont donné leur argent pour bâtir des églises, des écoles, des hospices et ils ont bien fait. Mais ils ont complètement négligé l'œuvre capitale du *bon journal*. Quand on demandait quelques sous à certains catholiques pour empêcher le journal catholique de tomber d'inanition, ces catholiques ne comprenaient pas et faisaient les sourds. D'excellentes dévotes se prosternaient dans les églises pour gémir sur le

malheur des temps, et, au sortir de ces églises où elles venaient peut-être de communier, elles achetaient le journal sectaire qui publiait un roman croustillant et le bon journal crevait de faim. »¹

Écoutez encore ce qu'écrivait le chanoine Rondot : « Pendant que leurs ennemis s'emparaient de la publicité et de la presse, les catholiques construisaient et dotaient des hôpitaux à grands frais; ils bâtissaient des écoles libres fort nombreuses, des collèges catholiques qui obtenaient grand succès, tellement qu'à la fin, le gouvernement dut constater qu'il y avait plus d'élèves dans ces établissements que dans les lycées; ils édifiaient de magnifiques couvents avec des chapelles qui leur ont coûté des centaines de mille francs. La vérité, c'est qu'ils n'y regardaient pas. Ils ne mesquinaient qu'avec la presse.

« Un beau jour, il y eut une petite loi, savamment et prudemment préparée par la presse, qui a montré au pays qu'elle était nécessaire, juste, bienfaisante, et cette petite loi a pris les écoles, a fermé les couvents et mis en vente, au prix de la pierre, des chapelles qui avaient coûté des milliers de francs. »²

Un homme bien pensant, M. Baudon de Mony, écrivait, vers 1875, ces paroles qui peuvent aujourd'hui passer pour une prophétie :

« J'ai la conviction que, si les catholiques ne se portent pas avec zèle et activité du côté de la presse, ils travailleront inutilement, ils feront un travail de Sisyphe. Ils construiront des églises, on les leur démolira; ils multiplieront les écoles, on les leur fermera; et ainsi toutes les œuvres disparaîtront parce qu'ils n'auront pas eu la presse. »

Paroles épiscopales

Un éminent évêque français, Mgr Delamaire, coadjuteur de Cambrai, écrivait de son côté en 1908, peu de temps par conséquent après les lois de spoliation :

1. Cité par M. LAVERGNE, dans son bel ouvrage, *Sur les Remparts*, p. 32.

2. *La presse catholique*, par le chanoine RONDOT.

« Nous comptons sur eux (nos prêtres) pour expliquer à nos chrétiens et à nos chrétiennes, qui, en tout temps se sont montrés si prompts à donner, que s'ils avaient consacré à la presse la dixième partie seulement des sommes dépensées pour bâtir d'immenses et somptueux établissements de toute destination, pieuse ou charitable, nous aurions encore ces établissements, et, de plus, la liberté; tandis que, faute de journaux pour défendre tout cela, nous en avons été spoliés, dans les conditions les plus lamentables... Ils tireront devant eux, et avec eux, des conclusions pratiques, et ils obtiendront, nous n'en doutons pas, que, librement et très spontanément, nos chers fidèles, convaincus du bien fondé de nos observations, dirigent désormais des ressources plus abondantes vers la presse honnête, et multiplient leurs dons en faveur de la presse catholique. »

Et c'est pourquoi Mgr Bégin a pu écrire: « On a vivement regretté en certains pays, particulièrement en France, que les catholiques ne se soient pas assez tôt souciés d'organiser leurs œuvres de presse et d'action sociale. Celle que nous établissons ici aujourd'hui sera sans doute et surtout une œuvre de préservation plutôt qu'une œuvre de combat, mais nous estimons que c'est quand même une œuvre utile et nécessaire. »¹

La voix des Papes

Léon XIII a souvent parlé de la presse catholique. Voici un passage cité par Son Éminence dans le même mandement du 31 mars 1907:

« Il serait convenable et salutaire que chaque contrée possédât ses journaux particuliers, destinés à être les champions de *l'autel et du foyer* et organisés de façon à ne s'écarter jamais du jugement de l'évêque avec lequel ils s'appliqueraient à marcher en communauté d'idées et de sentiments. Le clergé devrait les favoriser de sa bienveillance et leur apporter le secours de la doctrine, et tous les vrais catholiques les tenir en haute estime et les aider suivant leurs moyens et leur influence. »

1. Mandement du 31 mars 1907, établissant l'*Action sociale catholique*.

Pie X disait au directeur de *la Croix* de Limoges, en France :

« En vain vous bâtiriez des églises, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes œuvres, tous vos efforts seront détruits si vous ne savez manier en même temps l'arme offensive et défensive de la presse catholique. »

Ces paroles du grand Pape ne sont-elles pas un commentaire éloquent des faits douloureux qui ont désolé l'Église de France depuis vingt-cinq ans ?

Au reste, le Pape savait passer des paroles aux actes. Étant patriarche de Venise, il fonda la *Difesa* et travailla à l'asseoir solidement. Il se fit même solliciteur d'abonnements pour son journal.

Benoît XV disait à un prêtre qui lui signalait l'urgence de bâtir de nouvelles églises : « Non, ne bâtissez pas ; auparavant, il faut assurer, développer votre journal. C'est l'œuvre la plus importante. »

Enfin les Pères du premier Concile plénier de Québec écrivaient dans la lettre qui couronnait leur œuvre, ces paroles qui servent d'épigraphe à l'ouvrage de M. Lavergne, *Sur les Remparts* :

« Il n'y a peut-être pas à l'heure actuelle, de moyen plus efficace de défendre la cité du bien, que de poster solidement sur les remparts dressés par la foi, les vaillantes sentinelles du journalisme catholique et de les aider à faire bonne garde et à repousser toutes les attaques parties de la cité du mal. »

Chez les profanes

Nous avons cité des témoignages pris à l'intérieur même de l'Église : témoignage des particuliers, témoignages des chefs. Il est bon de faire une petite incursion jusque chez les profanes et même chez des ennemis afin de savoir ce qu'ils pensent de la presse comme moyen de soutenir les œuvres.

Il est notoire qu'aucune entreprise d'une certaine envergure ne peut être lancée et menée à bonne fin sans le concours de la presse et d'une publicité plus ou moins tapageuse.

C'est par une campagne de presse très active et très suivie que Cavour prépara les voies à l'unité italienne. Nos impérialistes des deux côtés de l'Atlantique, qui veulent mettre sur les épaules du contribuable canadien une partie du fardeau impérial, ont une presse nombreuse à leur dévotion. Les hommes politiques, désireux de conserver le pouvoir ou d'y arriver, ont à leur solde toute une armée de journalistes dont le rôle est de louer sans mesure les hommes et les actes de leur parti, de critiquer sans pitié ni justice les hommes et les actes du parti opposé. Les financiers avides de millions prennent soin de mettre la main sur un journal à fort tirage avant d'engager leurs capitaux dans une grande entreprise. Et comment les brasseurs font-ils mousser la bonne bière? N'est-ce pas par une publicité abondante et à pleines colonnes ou à pleines pages.

Consigne des franc-maçons

Quel est le mot d'ordre des Juifs, des franc-maçons?

« Comptez pour rien les honneurs, la fortune, le mandat de député. Mais le journal, c'est presque tout et, avec lui, vous avez tout le reste. » Ainsi parlait le juif Crémieux, grand-maître de maçonnerie, député au parlement français. Le délégué du Grand-Orient au couvent des Deux-Charentes, disait: « Il faut glisser de la copie maçonnique dans tous les journaux. » Le juif Saulus: « Nous autres Juifs, avec notre esprit mercantile, nous savons que chaque mot écrit en notre faveur nous rapporte des intérêts usuraires. Aussi nous ne négligeons aucun sacrifice pour le répandre, pour encourager l'auteur et récompenser l'éditeur. »¹

Les Juifs et les francs-maçons se vantent donc d'être en France les maîtres d'une grande partie de la presse. Nos maçons canadiens de l'Émancipation connaissent aussi la puissance de la presse et dans leurs délibérations secrètes, si heureusement livrées au grand jour, ils appelaient de leurs vœux le jour où ils auraient leurs journaux à eux.

1. Cité par M. LAVERGNE, *Sur les Remparts*, p. 10.

Ainsi donc tous ceux qui veulent exercer une action efficace sur les masses populaires comprennent l'utilité, la nécessité de la presse. Politiciens de toute couleur et de tout acabit, financiers honnêtes ou... véreux, brasseurs d'affaires ou... de bière, Juifs, francs-maçons, tous attachent une importance capitale à la presse comme soutien de leurs œuvres, bonnes ou mauvaises. Seuls les catholiques semblent ne pas comprendre entièrement cette vérité et justifient une fois de plus la parole de l'Évangile: « Les enfants de ce siècle sont, dans leur monde, plus habiles que les enfants de lumière. »¹

Devoir urgent

Il importe donc de faire aujourd'hui de sérieuses réflexions et de prendre à ce sujet des résolutions bien précises. Les journalistes catholiques sont les défenseurs nés de l'Église et de ses œuvres. Or, aux défenseurs d'une place forte, il faut des vivres, il faut des munitions, il faut surtout l'appui moral de tous les assiégés. Pouvons-nous nous vanter de donner au journal catholique tout l'appui moral nécessaire, nous qui sommes d'un côté si sévères, si impitoyables pour le journal catholique et de l'autre côté si indulgents envers les journaux de parti? Donnons-nous vraiment aux journalistes catholiques les vivres et les munitions si nous lésinons quand il s'agit de soutenir leur œuvre, si nous négligeons de trouver autour de nous des bienfaiteurs pour ces œuvres, si nous manquons de zèle pour répandre le bon journal, pour le faire pénétrer dans les masses profondes du peuple?

Mgr l'évêque de Limoges écrivait à ses prêtres:

« Nous supplions tous nos prêtres et tous les vrais chrétiens de notre diocèse de n'avoir pas de repos qu'ils n'aient trouvé au bon journal, quotidien ou hebdomadaire, autant d'abonnés qu'ils le peuvent. Il faudrait que dans chaque paroisse on reçût autant de fois dix numéros du bon journal qu'il y a de fois cent habitants. »

1. Luc, xvi, 8.

Notre diocèse compte 400,000 catholiques. Si nous faisons nôtre le vœu de Mgr l'évêque de Limoges, il faudrait 40,000 abonnés à *L'Action catholique* en ce diocèse. Sommes-nous arrivés là? Je crois que nous en sommes encore loin.

Pour le règne social du Christ

Il faut de toute nécessité propager le journal catholique et les œuvres de presse sous toutes leurs formes, si nous voulons conserver nos œuvres et les développer.

C'est l'organisme central qui donne la vie à tous les autres. Ainsi moi qui vous parle en ce moment, si je fais du bien à *L'Action catholique*, si je lui procure des ressources, j'ai la prétention, comme le disait naguère M. le commandeur Dorion, de faire un bon placement, un placement dont bénéficieront toutes les œuvres diocésaines en général, mais en particulier les œuvres qui me sont le plus chères, comme le collège de Lévis, dont je suis le supérieur, l'Hôtel-Dieu de Lévis, dont je suis l'aumônier. Que mes chers confrères du ministère paroissial se disent la même chose pour les œuvres qu'ils ont fondées ou qu'ils soutiennent.

Il en coûte beaucoup pour soutenir un journal quotidien. Sachons faire les sacrifices nécessaires pendant qu'il en est encore temps. Quand le feu sera aux quatre coins de l'édifice, il sera trop tard pour organiser une brigade de pompiers volontaires. Quand l'assaut général sera donné contre nos œuvres catholiques, il sera trop tard pour recruter des défenseurs. Quand l'opinion publique aura été pervertie, empoisonnée par les journaux jaunes, par la presse à tout faire, il sera trop tard pour tenter de l'éclairer et de l'assainir.

L'Action catholique est née vingt-cinq ans trop tard. Tâchons de reprendre le temps perdu, reprenons-le par notre générosité, notre dévouement, notre zèle pour que l'œuvre des œuvres, la presse catholique vive, se développe et se fortifie afin de défendre la religion, l'Église, afin d'assurer la survivance de toutes nos œuvres catholiques, afin de préparer le règne social de Jésus-Christ.

APPENDICE

LA LIGUE DE L'AVE MARIA

I. — BUT DE LA LIGUE

S'unir dans une croisade de prières pour réparer le mal fait par la mauvaise presse et obtenir la diffusion de la bonne presse. Comme la prière la plus efficace est certainement le saint sacrifice de la messe, les zélatrices demanderont une obole très minime et *volontaire* aux fins de faire célébrer et même chanter une messe mensuelle dans leur paroisse, pour la bonne presse en général et en particulier pour la bonne presse de leur région.

II. — CONDITIONS

1. Réciter chaque jour un *Pater* et un *Ave*, qui peuvent être ceux de la prière du matin et du soir, avec l'invocation: *Notre-Dame de Salut, priez pour nous.*

2. S'engager à ne jamais acheter ni lire, sans de graves raisons, une publication, journal, revue, brochure, livre, qui attaque la religion ou la morale.

3. Travailler à détourner les autres des mauvaises lectures et à répandre la bonne presse.

4. Recevoir le *Petit Journal bleu*, soit en s'abonnant à Ottawa, soit en payant sa cotisation d'abonnement à une zélatrice, si l'on peut se grouper par dizaine.

III. — ORGANE DE LA LIGUE

Le *Petit Journal bleu* est un tout petit bulletin mensuel, organe de la Ligue, qui se recommande par la simplicité de son allure et l'accueil qu'il reçoit partout où il est connu.

IV. — PRIX MODIQUE

Un exemplaire chaque mois, livré par une dizainière, 10 sous par an; un exemplaire chaque mois, par la poste, 15 sous par an. Offrande des Croisés d'honneur de la Presse recevant leur exemplaire par leur chef de dizaine, 25 sous par an.

V. — ORGANISATION PAR DIZAINES

Il est facile à toute personne de bonne volonté de grouper au moins dix adhérents à la Ligue et de recevoir pour eux, à prix réduit, les exemplaires du *Journal bleu* qu'elle leur distribue elle-même chaque mois.

VI. — COMITÉS DE LA LIGUE

Il serait à désirer qu'il y eût dans chaque paroisse, un comité local de la Ligue, sous la direction du clergé paroissial. Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque d'Ottawa a autorisé la Ligue pour tout l'archidiocèse, le 2 décembre 1913.

Le rôle du Comité de la Ligue est:

1° De faire une propagande méthodique et persévérante en faveur de la Ligue;

2° De faire célébrer à ses intentions, pour la bonne presse et spécialement pour les journaux catholiques du pays, des messes, auxquelles il invite tous ses adhérents.

3° De distribuer le *Petit Journal bleu* aux abonnés et de recruter de nouveaux associés.

VII. — ADMINISTRATION

Le premier comité régional canadien a ses bureaux à Ottawa. Toute correspondance devra donc être adressée à *M. le Directeur de la Ligue, case postale No 554, Ottawa, Ont.*

Le bureau principal est à Paris, 5, rue Bayard.

VIII. — AVANTAGES SPIRITUELS

Par un acte du 14 mars 1894, la Ligue a été affiliée à l'Association de Notre-Dame de Salut et jouit par conséquence des indulgences accordées par bref de Pie IX en date du 17 mai 1872, et à celles accordées par Sa Saineté Pie X, le 17 novembre 1908.

IX. — APOSTOLAT

Tous peuvent donc aider l'œuvre de la bonne presse par le moyen de la prière, en faisant partie de la Ligue de l'*Ave Maria*. Plus les ligueurs seront nombreux, plus les messes dites pour la bonne presse seront fréquentes, plus aussi les bénédictions de Dieu sur les journaux catholiques descendront en abondance.

Le travail des comités est donc un travail éminemment apostolique. Ceux ou celles qui les composent peuvent bien s'intituler les apôtres de la vérité catholique puisqu'ils sont les auxiliaires très appréciés de ceux qui gouvernent et qui enseignent dans la sainte Église de Dieu. Leur rêve chéri est le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ, leur moyen, la diffusion de la presse catholique, leur devise *Que votre règne arrive!*

Prions donc, et faisons prier, car les œuvres de Dieu ne se fondent que sur la mortification, le renoncement et la prière.

N. B. — Nous donnons gratuitement à chacun de nos Ligueurs un cachet-souvenir, sur lequel est imprimée une image de Notre-Dame de Salut et que l'on peut garder comme souvenir de son affiliation.



LIVRES À LIRE

- BISSONNETTE (R. P., O. P.). — *L'Antidote contre la mauvaise Presse*. St-Hyacinthe. 10 sous.
- BOURASSA (Henri). — *La Presse nationale et catholique*. Montréal, *le Devoir*.
- CHIAUDANO (R. P., S. J.). — *Le Journalisme catholique*. Paris, Lethielleux. 35 sous.
- FAYOLLAT (R. P., S. J.). — *L'Apostolat de la Presse*. Lyon, Librairie Nouvellet.
- LAVERGNE (abbé). — *Sur les Remparts*. Québec, L'Action sociale catholique. \$1.00.
- L'ERMITE (Pierre). — *La Presse, ça presse*. Paris, la Bonne Presse.
- MARION (R. P., O. P.). — *Le Bon Journal*. Montréal, Œuvre des Tracts. 10 sous.
- MAZE-SENCIER (Georges). — *Le Rôle social et moral de la Presse*. Paris, Lethielleux. 2 fr. 50.



L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets
variés et instructifs

- | | |
|---|--|
| *1. <i>L'Instruction obligatoire</i> | Sir Lomer GOUIN MM. TELLIER et LANGLOIS |
| 2. <i>L'École obligatoire</i> | Mgr PAQUET |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 4. <i>Le bon Journal</i> | R. P. MARION, O.P. |
| *5. <i>La Fête du Sacré Cœur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| *6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| *7. <i>Le docteur Painchaud</i> | C.-J. MAGNAN |
| *8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| *9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | B. P. |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i> | Omer HÉROUX |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 13. <i>Le Cinéma corrompueur</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 14. <i>La première Semaine sociale du Canada</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> | R. P. CHOSSEGROS, S.J. |
| 16. <i>Appel aux ouvriers</i> | Georges HOGUE |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> | Le cardinal BÉGIN |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> | Une RELIGIEUSE |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> | BENOIT XV |
| 22. <i>L'Aide aux ouvriers catholiques</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 23. <i>La vénérable Marguerite Bourgeoys</i> | R. P. JOYAL, O.M.I. |
| 24. <i>La Formation des Élités</i> | Général DE CASTELNAU |
| 25. <i>L'Ordre sérapihique</i> | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M. |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> | XXX |
| 27. <i>Jeanne Mance</i> | Une RELIGIEUSE |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans</i> | R. P. Antoine DRAGON, S.J. |
| 29. <i>La vénérable Mère d'Youville</i> | Abbé Émile DUBOIS |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> | XXX |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> | R. P. BARBARA, S.J. |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> | R. P. D'ORSONNENS, S.J. |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> | R. P. D'ORSONNENS, S.J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 35. <i>Mère Marie-Rose</i> | Une RELIGIEUSE |
| 36. <i>Mère Marie du Sacré-Cœur</i> | Une RELIGIEUSE |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> | C. DE BEUGNY |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i> | Abbé Clovis RONDEAU |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice</i> | R. P. DELAPORTE, S.J. |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 42. <i>Saint Gérard Majella</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des Missions-Étrangères</i> | Abbé Clovis RONDEAU |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort</i> | F. ANANIE, F.S.G. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i> | S. S. PIE XI |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 49. <i>Les Frères de la Charité au Canada</i> | Frère X... |
| 50. <i>L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |

L'ŒUVRE DES TRACTS

| | |
|---|------------------------------|
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i> | R. P. LATOUR, O.M.I. |
| 52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 53. <i>La Croisade des temps modernes</i> | Abbé Clovis RONDEAU |
| 54. <i>Mère Marie-Anne</i> | Une RELIGIEUSE |
| 55. <i>Les livres... tonique ou poison</i> | Abbé C.-A. LAMARCHE, D. Th |
| 56. <i>Contre le travail du dimanche</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> | R. P. Gustave JEAN, S.J. |
| 58. <i>Monseigneur Lafleche</i> | R. P. Adélaïde DUGRÉ, S.J. |
| 59. <i>Le Bienheureux Bellarmin</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 60. <i>La Vénérable Bernadette Soubirous</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 61. <i>Mère Gamelin</i> | Une RELIGIEUSE |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants</i> | XXX |
| 63. <i>Madame de la Peltrie</i> | R. P. LE JEUNE, O.M.I. |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i> | Abbé Henri LECOMPTE |
| 65. <i>Saint François Xavier</i> | Abbé Clovis RONDEAU |
| 66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i> | Abbé Elie-J. AUCLAIR, D. Th. |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> | Mgr BEAUPIN |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925</i> | XXX |
| 69. <i>Mère Marie de la Ferre</i> | Une RELIGIEUSE |
| 70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs</i> | Une RELIGIEUSE |
| 71. <i>Saint Pierre Canisius</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barat</i> | R. S. C. J. |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 74. <i>Les Servites de Marie</i> | R. P. LÉPICIER, O. S. M. |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i> | Abbé Cyrille GAGNON |
| 76. <i>La Presse catholique</i> | Mgr Élias ROY |

*Les brochures Nos 1, 5, 6, 7, 8 et 9 sont épuisées
 Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus
 Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal

TÉL. AMHERST ★2191

Semaines sociales du Canada V^e SESSION — SHERBROOKE 1924

La Propriété

Compte rendu des Cours et Conférences

In-8 de 380 pages, \$1.50; \$1.60 franco

AUTRES VOLUMES PARUS

| | |
|---|---------------|
| I — MONTRÉAL, 1920, <i>Encyclique « Rerum Novarum »</i> | \$1.60 franco |
| II — QUÉBEC, 1921, <i>Le Syndicalisme</i> | 2.35 » |
| III — OTTAWA, 1922, <i>Capital et Travail</i> | 1.60 » |
| IV — MONTRÉAL, 1923, <i>La Famille</i> | 1.60 » |

EN VENTE

Au Secrétariat des Semaines sociales, 90, rue St-Jacques, Montréal
 et à la Villa Manrèse, 80, Chemin Ste-Foy, Québec